

Réunion du *GTL* de Châtelleraut
Jeudi 2 Juin 2005
au Lycée des Feuillants à Poitiers

L'évaluation pédagogique au CDI

Présents : Françoise Casado, Chantal Bergeron, Valérie Le Fur, Anne Delineau, Marie-Josèphe Brion, Francis Dupont, Marie-Agnès Pairon, Philippe Pinganaud, Christine Renateau, Mélanie Millet, Bérénice Boudin, Marie-Luce Pécot.

Excusés : Marie-Thérèse Dupoirion, Myriam Cochard, Monique Frouin.

Sommaire

- **Accueil.** Présentation de notre collègue Anne Delineau du collège Camille Guérin à Poitiers, qui rejoint le groupe aujourd'hui...
- **Compte-rendu** des dernières réunions du **GTA**, mardi 5 avril à Poitiers, et vendredi 13 mai à Saint-Jean d'Angely.
- Impressions sur le **Colloque** du 26 mai à Saint-Jacques de Compostelle : « De la BCD à la BU : ruptures et continuités des apprentissages documentaires... ».
- Quelques mots sur l'**évaluation** du temps passé aux tâches documentaires...
- Le thème de la réunion « **L'évaluation pédagogique au CDI** ».
- Informations diverses : **dates, lieux et thème** pour 2005-2006.
- Eléments de **bibliographie**.

L'évaluation pédagogique au CDI

Introduction : de la nécessité d'un cadre institutionnel de type **référentiel** de compétences en information-documentation, dans lequel inscrire l'évaluation...

Le thème de la réunion d'aujourd'hui « **L'évaluation pédagogique au CDI** » vient en transition entre le thème de l'an passé : « **La politique documentaire** articulée au projet d'établissement », et celui de l'an prochain : « **Conception, expérimentation, évaluation, collaboration disciplinaire, et formalisation, pour une progression raisonnée des apprentissages documentaires et informationnels** ».

Vaste thème que celui de l'évaluation... Il fallait trouver un angle d'attaque, en lien avec le thème du référentiel de compétences, dans la mesure où ce qui peut être évalué doit l'être à partir de compétences attendues...

Je vous propose le plan suivant :

Introduction : de la nécessité d'un cadre institutionnel de type référentiel de compétences en information-documentation, dans lequel inscrire l'évaluation...

1- Les pratiques évaluatives au CDI.

1.1- « Historique » de l'évaluation au CDI.

1.2- Les modalités de l'évaluation (écrite-orale, temps, réalisation...).

2- La typologie des différentes formes d'évaluation.

2.1- L'évaluation diagnostique.

2.2- L'évaluation formative.

3- Conclusion.

Quand on veut transmettre des savoirs et des compétences, il faut les évaluer. C'est l'idée qui émerge des textes à partir desquels nous travaillons aujourd'hui.

« Il faut que le documentaliste se positionne au niveau de l'évaluation de l'élève », c'est M. Rivano notamment qui le dit en introduction d'un séminaire sur l'évaluation au CDI¹, où il évoque également l'idée d'un B2D, comme il existe un B2I ; ce serait un livret scolaire de compétences documentaires, rempli au fil des ans...

L'idée d'un référentiel de compétences documentaires, à partir duquel évaluer les compétences attendues des élèves en information-documentation est reprise par M. Durpaire lors de ce même colloque : « On assiste à l'apparition d'une nouvelle forme d'évaluation avec le portefeuille de compétences ».

En fait, l'appropriation de l'information par l'élève exige la mise en place d'une formation développant un certain nombre de compétences, qu'il faut évaluer : « Nous ne disposons pas pour l'instant d'un document officiel en info-doc qui puisse véritablement permettre de stabiliser une référence commune à tous les établissements de France, concernant effectivement les apprentissages à mettre en place, les compétences à développer. »² (F. Chapron).

« La notion de curriculum permettrait d'approfondir cette problématique ; le curriculum n'est pas du tout un programme, mais plutôt un ensemble d'apprentissages qui doivent être réalisés dans une certaine progression et évidemment validés. »

Des groupes académiques (tels que le nôtre) travaillent sur le sujet (souvent à partir du référentiel de la FADBEN), et bientôt nous aurons 30 circulaires académiques, mais pas forcément de cohérence nationale...

Cette situation est un problème pour l'évaluation des apprentissages documentaires et informationnels, à partir du moment où leur définition officielle n'a pas été validée clairement, et par un référent commun à tous.

« Par ailleurs au niveau de l'établissement, l'existence d'un projet documentaire intégré au projet d'établissement permet d'explicitier les objectifs et compétences attendues, permet de légitimer

¹ - « Séminaire Evaluation des CDI – Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003 ».

² - Séminaire Evaluation des CDI – Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003. Intervention de Françoise Chapron : Evaluer les apprentissages au CDI ».

l'action du professeur documentaliste en tant qu'évaluateur et donne une cohérence à ses pratiques professionnelles. »³ (F. Vernotte).

Il est nécessaire qu'une reconnaissance de l'institution ait lieu, une reconnaissance de ces compétences documentaires, en les spécifiant de manière claire dans les textes officiels. Ceci passe par la mise en place d'un groupe d'experts de professeurs documentalistes et de professionnels de l'information, qui spécifierait ces compétences et les objectifs documentaires attendus. (F. Vernotte).

1- Les pratiques évaluatives au CDI.

1.1- « Historique » de l'évaluation au CDI.

Il semble qu'il y ait une certaine frilosité des docs à envisager des pratiques évaluatives.

Il faut « dépasser la question de la notation au CDI pour réfléchir aux véritables enjeux de l'évaluation. »⁴ (O. Rasclé).

Deux opinions cohabitent : pour les uns, noter serait sortir de son rôle privilégié de documentaliste et devenir un prof comme les autres ; pour les autres, à l'inverse, noter serait être enfin reconnu comme un professeur à part entière : ce serait asseoir sa légitimité d'enseignant.

Il faut peut-être ne pas confondre notation et évaluation : les notes ne sont qu'un des éléments possibles d'une évaluation.

« Le bien-fondé de la notation ne peut être estimé que par rapport à la logique d'évaluation dont elle est le fruit ». L'évaluation, c'est éviter l'imprécision.

Les enseignants ont besoin de repères pour aider l'élève dans ses apprentissages, comme l'élève a besoin de repères, de guides, pour apprendre à s'approprier ce qu'il apprend ; l'élève : pour qu'il

³ - Séminaire Evaluation des CDI – Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003. Intervention de France Vernotte : « La fonction évaluation du professeur documentaliste ».

⁴ - « Dépasser la question de la notation au CDI pour réfléchir aux véritables enjeux de l'évaluation ». Rasclé, Odile. Les pratiques évaluatives au CDI. Espacedocweb. Académie de Lyon.
<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/documentation/metier/profdoc/pdfc123.html>

puisse mesurer ses progrès, anticiper, pointer les domaines précis à retravailler, se connaître afin de progresser.

« A partir du moment où on parle d'évaluation des apprentissages, on se place dans une logique de formation et non plus seulement une logique d'accueil ou d'animation du CDI. Jusqu'à il y a peu, les docs ne s'autorisaient pas à rentrer dans le processus d'évaluation. C'était tacitement du domaine des professeurs de discipline. C'est finalement l'arrivée du CAPES qui a obligé à se poser le problème de la justification d'un CAPES, donc d'un statut d'enseignant. La demande d'un CAPES nous tendait la notion de parité avec les collègues enseignants dans l'activité de formation des élèves, et qui dit enseignement ou formation, dit évaluation de l'action entreprise. »⁵ (F. Chapron).

Il est vrai aussi que les dispositifs tels que les IDD, TPE, ECJS, ont activé récemment cette nécessité d'évaluer, puisque les documentalistes sont intégrés dans le processus d'évaluation puisqu'ils peuvent être membres d'un jury de TPE. Le documentaliste a une fonction d'évaluation officielle. La problématique de l'évaluation au CDI est dans l'air du temps !

1.2- Les modalités de l'évaluation (écrite-orale, temps, réalisation...).

Odile Rasclé soulève une question : comment, lors d'une action pédagogique née d'une collaboration enseignant de discipline - enseignant documentaliste, conjuguer les deux regards évaluatifs, celui de l'apprenant et celui de l'enseignant ?

Le regard évaluatif des enseignants doit balayer trois directions :

- la collaboration elle-même
- l'organisation de la séquence
- les savoirs acquis par les élèves (qu'ont-ils appris ? en termes de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être).

Le regard évaluatif des élèves doit se porter sur les savoirs qu'ils ont mobilisés : qu'ai-je appris ? comment est-ce que j'ai progressé ? qu'ai-je fait ? que vais-je pouvoir faire pour aller plus loin ?

⁵ - Séminaire Evaluation des CDI – Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003. Intervention de Françoise Chapron : « Evaluer les apprentissages au CDI ».

« Evaluer des compétences n'est donc pas chose facile du fait de leur spécificité, mais aussi du fait du **temps** qu'il faut y consacrer. »

Françoise Chapron se sert quant à elle du questionnaire de Quintilien : pourquoi, quand, avec qui, où, comment évaluer ?

Pourquoi évaluer ?

D'abord pour permettre à l'élève de pointer ses acquis, ses lacunes.

Qu'est-ce qu'évaluer ?

« Evaluer c'est recueillir sous des formes différentes et à des moments divers des informations en vue de prendre une décision ».

Ou encore : « Evaluer c'est mesurer l'écart entre un objectif et un résultat au cours d'une situation d'apprentissage : quels objectifs se donne-t-on ? Quelles compétences veut-on développer, et est-ce que finalement au bout du compte on a développé ou non cette compétence ?

F. Chapron définit ensuite les notions de compétences et de capacité.

Compétence : ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir être observables en situation. Donc on définit la compétence par rapport aux capacités visées, mais aussi par rapport aux tâches qu'elles permettent d'accomplir. Quand on parle de compétences, c'est qu'on essaie d'être sûr de l'observable, donc sûr de l'évaluable.

Capacité : c'est la réalisation d'une aptitude. Etre apte à, être capable de... On retrouve cette idée chez les québécois quand ils parlent des « habiletés », francisation de « to be able to ».

Evaluer avec qui ?

Seul ou avec l'enseignant de discipline. Souvent chacun évalue une partie (rarement les deux évaluent la totalité).

Quand l'évaluation est répartie, le doc évalue la forme et le prof évalue le fonds.

Se pose un autre problème : la place des élèves eux-même dans l'évaluation. On peut concevoir une grille commune élève-professeur.

La notion d'auto-évaluation est pour les élèves aussi formative...

Evaluer quand ?

Commençons par l'évaluation diagnostique en début d'apprentissage : quel type d'évaluation diagnostique peut-on mettre en place quand on accueille les élèves au début du collège (ou du lycée) ?

Il faut concevoir un test d'évaluation de leurs acquis à l'arrivée en sixième sur quelques connaissances ou savoir-faire de base supposés acquis à la fin du primaire.

Il faut qu'il y ait une progression et un approfondissement de la maternelle à l'université.

Les évaluations en sixième permettent non seulement de faire le point, mais de pouvoir éventuellement remédier et différencier, ajuster les objectifs d'une séance à l'autre.

Et il faut constamment remobiliser les acquis des élèves. C'est à la fois une forme d'évaluation que de faire reformuler d'une séance à l'autre aux élèves ce qu'ils ont fait et aussi un moyen d'ancrer plus nettement leurs acquis ou de préparer les réinvestissements.

Le statut des erreurs aussi est un des points clés de l'évaluation formatrice.

Quand à l'évaluation sommative, consistant à faire un bilan final, évaluer une production, analyser des démarches et des processus à la fin d'un travail, c'est la pratique la plus courante, très souvent d'ailleurs connotée à la notion de note de contrôle.

Evaluer où ?

Au CDI évidemment, pendant les séances de formation. En classe éventuellement, pour certaines phases du travail. Au conseil de classe, si vous êtes investi dans un projet sur toute une année. Dans un jury.

Comment évaluer ?

Il y a bien des façons d'évaluer. F. Chapron nous renvoie notamment à l'ouvrage d'André de Peretti « *Recueil d'instruments et de processus d'évaluation* ».

Voir aussi : « *Le passeport documentaire de l'école maternelle à la BU* ». CRDP de Montpellier. On pourrait tout à fait imaginer un livret de compétences documentaires qui suivrait l'élève pendant sa scolarité et qui permettrait une liaison efficace (quelques collèges du Privé de la région de Tours ont commencé d'imaginer un livret à la manière du B2I).

Pour finir, Françoise Chapron cite Charles Hadji : « **Quelque part dans l'évaluation on est en situation d'estimer, et que peut-être on a à estimer le travail des élèves, mais que peut-être aussi on a le droit de leur donner notre estime pour les faire progresser** ».

« Bien souvent l'évaluation reste centrée sur la discipline - trop souvent les enseignants disciplinaires identifient d'une manière floue les compétences documentaires attendues et les apprentissages documentaires résultant d'une séquence pédagogique. Il apparaît donc nécessaire de rendre lisible les objectifs informationnels et pour se faire de mettre en place une progression des apprentissages documentaires de l'élève au cours de sa scolarité par exemple. Ceci faciliterait une harmonisation dans nos séquences documentaires et une cohérence dans les compétences attendues ».(F. Vernotte).

2- La typologie des différentes formes d'évaluation.

Aujourd'hui l'enseignant documentaliste utilise différentes formes d'évaluation dans son quotidien, évaluations dont nous pouvons faire une typologie :

- L'évaluation diagnostique : c'est une évaluation de l'état initial, un état des lieux qui permet de fixer des objectifs à atteindre par la suite.
- L'évaluation formative : s'effectue en cours d'apprentissage, lors d'une séance documentaire, et permet de réguler les apprentissages, d'effectuer un bilan intermédiaire, de redéfinir le sujet si besoin est. C'est le plus souvent une évaluation informelle.
- L'évaluation sommative : elle est critériée et énumère les compétences à acquérir par critères et situations d'apprentissage. L'élève doit avoir connaissance des critères retenus par l'enseignant.
- L'évaluation formatrice : employée comme méthode d'apprentissage. Elle peut prendre la forme d'une auto-évaluation ou d'une co-évaluation de la part des élèves et de l'enseignant.

2.1- L'évaluation diagnostique.

« Le CDI, lieu de la recherche documentaire, est devenu un « atelier d'édition multimédia » où la démarche de recherche est évaluée au même titre que la production finale. Une évaluation diagnostique devrait présider à la mise en place de la séquence d'apprentissage documentaire en s'appuyant sur un référentiel des compétences et des mises en séquences ».⁶

Lors de l'évaluation diagnostique, l'élève va évaluer au début et à la fin de sa production, et surtout va comparer l'évolution entre les deux.

« Ce positionnement méta va lui permettre de nommer, d'identifier obstacles, progrès effectués et progrès à faire, compétences et savoirs. C'est une approche résolument métacognitive. L'intérêt n'est pas dans l'évaluation première ni dans l'évaluation ultime, l'intérêt est bien dans la prise de conscience et le fait de nommer l'écart entre les deux. » (O. Rasclé).

« Toute action pédagogique, pour se mesurer et se parfaire, comporte des processus d'évaluation. L'évaluation diagnostique s'inscrit [...] dans la démarche pédagogique du projet. Elle cherche à faire le point sur les acquisitions des élèves à un moment donné, par rapport aux pré-requis de la discipline ».⁷(P. Duplessis).

Elle concourt à impliquer l'élève.

L'évaluation diagnostique apparaît donc comme placée à la charnière de deux formations. Elle fait le bilan de ce qui a été construit précédemment et à ce titre peut apparaître comme une évaluation de type sommatif effectuée longtemps après.

On attend de ce type d'outil qu'il fournisse principalement une mesure des compétences maîtrisées ou en cours d'acquisition.

« L'évaluation diagnostique permet de mesurer la portée de la formation documentaire. »⁸ (P. Duplessis).

⁶ - « Une pédagogie documentaire centrée sur l'apprenant : pour initier une éducation à l'information, une évaluation formatrice et une politique documentaire d'EPL ».

http://www.limousin.iufm.fr/documentation/dispo_innovants.htm

⁷ - « L'évaluation diagnostique : vers une didactisation des apprentissages documentaires ». Duplessis, Pascal. *Inter-CDI n° 171, Mai-Juin 2001.*

⁸ - « L'évaluation diagnostique dans la formation documentaire. » Groupe de Travail des Journées de rencontres locales du Maine-et-Loire, Année 2000. (Pascal Duplessis).

2.2- L'évaluation formative.

- L'évaluation formative : «l'élève va progressivement construire ses critères d'évaluation, critères dont la validité à l'issue de la tâche assurera la réussite de celle-ci. L'évaluation et ses critères sont alors utilisés par l'élève pour réguler son apprentissage, et non plus seulement par l'enseignant pour réguler sa stratégie. » (O. Rasclé).

« L'évaluation formative intervient dans le cours d'un apprentissage et permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné. »⁹ (F. Muller).

Dans le cas d'une évaluation formative, l'objectif est d'obtenir une double retro-action :

- sur l'élève, pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies et les difficultés qu'il rencontre,
- sur le maître, pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.

Les difficultés rencontrées résident dans le fait que les actions pédagogiques n'amènent que très rarement à évaluer des savoirs au sens strict. Elles obligent à évaluer des compétences.

L'évaluation formative reste relativement extérieure à l'élève. On peut être dans le guidage de l'élève mais ne pas l'associer véritablement au processus d'évaluation qui se met en place. Donc quand on adopte l'idée d'une évaluation formatrice, cela signifie que l'on souhaite impliquer l'élève dans son apprentissage, l'aider à s'auto-évaluer, pour qu'il puisse être acteur de son progrès, pour qu'il puisse donner du sens à ce qu'il fait. Cela commence par l'appropriation des critères de réussite.

Au début de l'action, il faut réfléchir avec les élèves sur les critères qui feront que la production demandée, ou la démarche suivie sera réussie.

En travaillant cette phase, on leur permet d'anticiper, de se représenter concrètement la tâche, de lui donner du sens, de s'investir ; ils sont obligés d'être acteurs, ils ne sont pas extérieurs. (F. Chapron).

« L'évaluation formative a pour fonction d'aider l'élève à apprendre, car elle est directement à son service dans son acte d'apprendre. » (IUFM du Limousin).

⁹ - « Pratiquer une évaluation formatrice. » Muller, François.

<http://francois.muller.free.fr/diversifier/formativ.htm>

Le Carnet de bord des TPE par exemple est un outil de l'évaluation formative. [...] Il conceptualise la démarche documentaire pour amener une meilleure explicitation et un plus grand degré de formalisation des compétences documentaires ; il est donc un guide et une grille d'évaluation de la recherche.

3- Conclusion : c'est du boulot ! (Françoise Casado)

« Se servir de ces deux formes d'évaluation [l'évaluation diagnostique et l'évaluation formative], c'est bien intégrer le processus évaluatif à l'ensemble de l'action pédagogique et en finir avec une seule évaluation sommative. » (O. Rasclé).

Informations diverses...

Dates, lieux et thème des réunions pour 2005-2006 :

- Jeudi **24 Novembre 2005**, de 14h à 17h au Lycée Saint-Jacques de Compostelle.
- Vendredi **17 Mars 2006**, de 9h à 12h au Collège Notre-Dame de la Chaume à Vouillé.
- Mardi **6 Juin 2006**, de 9h à 12h au Collège Saint-Gabriel à Châtelleraut.

Thème : « **Conception, expérimentation, évaluation, collaboration disciplinaire, et formalisation, pour une progression raisonnée des apprentissages documentaires et informationnels** ».

Éléments de bibliographie

- « Dépasser la question de la notation au CDI pour réfléchir aux véritables enjeux de l'évaluation ». Rasclé, Odile. Les pratiques évaluatives au CDI. Espacedocweb. Académie de Lyon.
<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/documentation/metier/profdoc/pdfc123.html>
- « Séminaire Evaluation des CDI - Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003 ». <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/espace-cdi/profession/evaluation/>
- Séminaire Evaluation des CDI - Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003. Intervention de M. Durpaire : « L'évaluation du CDI ».
- Séminaire Evaluation des CDI - Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003. Intervention de Françoise Chapron : « Évaluer les apprentissages au CDI ».
- Séminaire Evaluation des CDI - Evaluation au CDI. CRDP Midi-Pyrénées 07/09 avril 2003. Intervention de France Vernotte : « La fonction évaluation du professeur documentaliste ».
- « L'évaluation diagnostique : vers une didactisation des apprentissages documentaires ». Duplessis, Pascal. Inter-CDI n° 171, Mai-Juin 2001.
- « Une pédagogie documentaire centrée sur l'apprenant : pour initier une éducation à l'information, une évaluation formatrice et une politique documentaire d'EPLÉ ». http://www.limousin.iufm.fr/documentation/dispo_innovants.htm
- « Pratiquer une évaluation formatrice. » Muller, François. <http://francois.muller.free.fr/diversifier/formativ.htm>
- « L'évaluation des élèves : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques. » Perrenoud, Philippe. De Boeck-Wesmaël, 1998.
- « L'évaluation démystifiée : mettre l'évaluation scolaire au service des apprentissages. » Hadji, Charles. ESF, 1997.